



Vaujours, le 21 juillet 2021

Dossier suivi par : Service Urbanisme Foncier

N/Réf : DB/ST/TD/NB/PH – 2021 -Arrêté n° 21/297

Objet : Arrêté de numérotage 154 rue de Meaux et 154 bis rue de Meaux

ARRETE DE NUMEROTAGE

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2213-28,

Vu le Code de la Route,

Vu le Décret n°94-1112 du 19 décembre 1994 relatif à la communication au centre des impôts fonciers ou au bureau du cadastre, de la liste alphabétique des voies de la commune et du numérotage des immeubles.

Vu l'arrêté n°19/075 en date du 19 février 2019 pour le permis de construire, référencé PC n)09307418C0020 portant sur la construction de 25 logements.

Vu l'arrêté n°20/095 en date du 24 février 2020 pour le permis de construire modificatif, référencé PC n° 09307418C0020/MO1.

Considérant la demande de numérotage en date du 21 juillet 2021 par Monsieur représentant de la

Considérant qu'il importe de donner un numéro de voirie à chaque immeuble composant l'unité foncière du projet.

Considérant que les parcelles A 1049 et A 1458 portent à ce jour, un seul et même numéro « 154 de la rue de Meaux ».

Considérant que le projet est composé de deux immeubles sur l'unité foncière du projet.

- **ARRETE** -

Article 1 :

Le numérotage de la propriété est fixé comme suit :

- **Le bâtiment dit (A) situé sur la partie avant de la rue portera le numéro 154.**
- **Le bâtiment dit (B) situé en fond de parcelle portera le numéro 154 bis rue de Meaux.**

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmis aux intéressés à savoir : le Centre des Impôts Fonciers, la Préfecture, La Poste, les pompiers, la Police Municipale de Vaujours, la Police Nationale et au titulaire du permis de construire.

**Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint en charge de l'urbanisme,
les espaces verts, les travaux et les voiries,**



Stéphane PAU

Mairie de Vaujours
20, rue Alexandre Boucher 93410 VAUJOURS
Tél. : 01 48 61 96 75 Télécopie : 01 48 60 78 03
contact@ville-vaujours.fr / www.vaujours.fr



Accusé de réception en préfecture
093-269300372-20210909-21-297-AR
Date de télétransmission : 09/09/2021
Date de réception préfecture : 09/09/2021



Accusé de réception en préfecture
 093-269300372-20210909-21-297-AR
 Date de télétransmission : 09/09/2021
 Date de réception préfecture : 09/09/2021

Département :
SEINE SAINT DENIS

Commune :
VAUJOURS

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF - SEINE-SAINT-DENIS
IMMEUBLE CARRE PLAZA 15/17
PROMENADE JEAN ROSTAND 93022
93022 BOBIGNY CEDEX
tél. 01 49 15 52 00 -fax 01 49 15 52 29
sdif.seine-saint-denis@dgfip.finances.gouv.fr

Section : A
Feuille : 000 A 04

Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 21/07/2021
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Accusé de réception en préfecture
093-269300372-20210909-21-297-AR
Date de télétransmission : 09/09/2021
Date de réception préfecture : 09/09/2021

